



Planification des communications aux parents 21-22

Normes et modalités d'évaluation

- Rencontres collectives de tous les parents :
 - 26 août : 18h30 → 2^e année (apporter le matériel scolaire de votre enfant) / 19h00 → préscolaire
 - 8 septembre : 18h30 → 3^e année / 19h30 → 1^{re} et 4^e année
 - 9 septembre : 18h30 → assemblée générale de parents et 19h00 → 5^e et 6^e année

- 2 communications :
 - 10 novembre remise de la première communication et rencontre individuelle de tous les parents
 - 22 avril remise de la 2^e communication

- 2 bulletins :
 - 27 janvier remise du bulletin et rencontre des parents des élèves en difficulté (fin d'étape le 18 janvier).
 - 22 juin fin de l'étape et remise des bulletins le 4 juillet